

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

LE 19 NOVEMBRE 1896

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

Rue Saint-Dizier, 51

—
1897

ALLOCATION

DE

M. GASQUET, RECTEUR

MESSIEURS,

L'année 1896 marquera une date mémorable dans l'histoire de notre enseignement supérieur. Le 10 juillet de cette année, a été promulguée la loi portant création des Universités régionales. Appelée par les vœux de tous les esprits éminents, qui depuis un siècle ont eu la notion exacte du rôle de la haute culture intellectuelle dans un grand pays qui ne veut pas déchoir, par Talleyrand comme par Condorcet, par Guizot et Cousin comme par Renan et Taine, elle a été le terme et le couronnement d'une longue série d'efforts patients et tenaces, poursuivis sans défaillance depuis près de vingt ans, l'œuvre des nombreux ministres qui se sont succédé à l'Instruction publique, et celle des trois directeurs dont le nom restera attaché à cette résurrection, MM. Dumesnil, Albert Dumont et Liard.

Il a fallu éveiller l'opinion publique, aveugle et indifférente à des intérêts qui ne semblaient pas la toucher, dissiper les défiances nées du souvenir d'un passé aboli, montrer par des arguments irrésistibles et par des chiffres la vitalité productrice de ce pays compromise par le défaut d'organisation de ses hautes études, instituer des points de comparaison avec les pays voisins et

rivaux. Ces difficultés, chez nous, étaient plus grandes qu'ailleurs ; dans une démocratie, c'est le peuple qu'il faut convertir à une idée nouvelle, dont l'abstraction échappe à ses prises, ne parle directement ni à son imagination, ni à son cœur ; ailleurs, c'est d'une élite intellectuelle que dépend le sort d'une réforme de ce genre, sa conception et son exécution.

Voici donc l'Université fondée et reconnue. Que lui ajoute ce titre ? N'est-ce qu'un nom nouveau, ainsi qu'on l'a répété, une étiquette plus voyante, substituée aux anciennes dénominations ? Sommes-nous dupes d'une apparence et n'avons-nous lutté que pour une conquête illusoire ? Et, d'abord, le nom n'est pas indifférent. Il importe qu'il rende exactement la chose signifiée et s'ajuste exactement à la réalité. L'Académie est une circonscription administrative, commune à tous les ordres d'enseignement ; la Faculté comprend le groupe des professeurs d'une même spécialité ; l'Université désigne l'ensemble des Facultés et des Écoles supérieures, représentées par leurs élus dans son Conseil. Son unité est le symbole de l'unité de la science humaine. Elle constitue une personne morale et civile, s'administrant elle-même, capable d'acquérir, de recevoir, d'aliéner et d'emprunter, capable, par conséquent, de progrès et de développement. Tous ces avantages, il est vrai, le corps des Facultés les possédait depuis le décret de 1893. C'est qu'ici la chose, par une série d'acquisitions laborieuses, avait précédé le nom. Les Universités étaient faites, elles étaient pourvues de leurs organes essentiels, avant de recevoir le baptême légal et la reconnaissance officielle.

A ce baptême pourtant, les parrains ne sont pas venus les mains vides, et le don qu'ils ont fait aux Universités naissantes mérite nos égards et notre attention. Toute l'économie de la loi, sa disposition essentielle réside

dans son article 4. Tandis que l'État se réserve, à titre de droits régaliens, les droits d'examens et de diplômes, il laisse désormais aux Universités les droits d'études d'inscriptions, de bibliothèque et de travaux pratiques, qui seront versés à leur budget et constitueront leurs ressources propres. Qu'est-ce à dire ? sinon que la fortune et la prospérité des Universités sont désormais entre leurs mains ; qu'émancipées en partie de la tutelle de l'État, elles ont à compter désormais surtout sur elles-mêmes, et que leurs revenus seront en raison directe de l'importance de leur clientèle. Avec les avantages de la liberté, elles auront à en courir les risques.

Et ces risques ne sont pas illusoires. Au projet primitif qui consistait à créer un nombre restreint d'Universités, l'État, par suite des résistances locales, s'est vu obligé d'en substituer un autre, érigeant indistinctement en Universités tous les centres académiques pourvus d'un groupe de Facultés. Il est certain que ces Universités se soutiendront avec des fortunes inégales. La sélection, que l'État n'a pu faire, s'opérera comme une loi de nature, par la force des choses. Les plus pauvres et les plus mal venues, celles qui n'auront pour les défendre ni le nombre des étudiants, ni les libéralités des communes, végèteront sans avenir ; la clientèle ira aux plus riches, aux mieux outillées, à celles qui, par le nombre des chaires, la commodité des installations, la variété et la souplesse des enseignements, assureront à l'activité de la jeunesse son emploi le plus utile,

Quel sera le sort de l'Université de Nancy ? Celle-là seule nous intéresse aujourd'hui. Elle a contre elle les limites bornées de sa circonscription, resserrée entre une frontière arbitrairement hostile, qui ne permet pas aux sympathies et aux affinités de suivre leur pente, et, d'autre part, l'orbite exagéré de l'attraction de Paris, Elle est condamnée à rester presque exclusivement Lor-

raine. Il est vrai que le préjugé parisien tend sensiblement à décroître, à mesure que les familles se rendent compte qu'il ne peut exister à Paris salles, laboratoires et amphithéâtres capables de contenir les douze mille étudiants qui s'y pressent, que bon nombre d'entre eux restent aux portes et ne prennent plus même la peine de s'y présenter, et qu'ils figurent sur les registres et non aux cours des Facultés ; que les professeurs de Paris sont presque tous les professeurs de la province, l'élite d'entre eux, je le veux bien ; mais que c'est en province et au temps de leur jeunesse qu'ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, que par conséquent au point de vue d'une bonne scolarité, le séjour de la province offre des sûretés et des garanties bien supérieures. Nous devons donc compter que les Lorrains nous sont acquis ; qu'à ce corps principal viendront se joindre tous ceux qu'attireront le talent de maîtres connus, le souci d'études surveillées de près et efficacement contrôlées ; que nous continuerons enfin à dériver chez nous un courant de plus en plus nombreux de ces étudiants étrangers, que le renom de la France en Orient attire et fixe chez nous.

La solidité et l'homogénéité de ces éléments me rassure sur leur stabilité. Notre circonscription est une province, et cette province est la dernière venue dans l'unité française. Plus longtemps elle s'est suffi à elle-même, mieux elle a gardé le goût de son indépendance et ses caractères propres, comme ces belles monnaies dont l'effigie ne s'est point usée et qui ont gardé la fleur de leur relief. Sans prétendre ici faire la psychologie de l'esprit lorrain, je puis bien remarquer que son originalité consiste surtout dans l'union de deux qualités dominantes, qui ailleurs semblent s'exclure ; il est à la fois très robuste et très raffiné, épris d'art et d'élégance et en même temps de sens pratique et avisé, également doué pour les lettres et pour les sciences. A ce fond pri-

mordial, déjà si riche, est venue s'ajouter, pour le renforcer, cette foule d'émigrés d'Alsace et de Basse-Lorraine, l'élite par le talent, la fortune et le courage d'une population qui était elle-même une élite dans la patrie française. De quelle façon ces immigrants ont su payer à la Lorraine restée française l'hospitalité largement offerte, quel élan a par eux été imprimé à l'industrie, à l'exploitation des ressources de la région, quel accroissement à la richesse publique, les statistiques sont là pour en témoigner et pas un de vous ne songe à l'oublier. De cet amalgame est résulté un métal d'une trempe exceptionnelle, dont tous les éléments s'équilibrent et se font valoir, soudés ensemble par la confraternité du malheur et la confraternité des espérances — une jeunesse ardente, avide de savoir, pour qui l'étude et le succès sont une façon d'attester son patriotisme et sa foi dans l'avenir. C'est sur elle que nous comptons pour assurer la prospérité durable et la renommée de notre Université.

Nous comptons aussi sur la générosité de Nancy, des villes et des départements de la région. La tutelle dont l'État se dessaisit, qui fut parfois minutieuse et incommode, nous espérons en trouver mieux que l'équivalent dans l'appui sympathique, effectif et moral qu'ils nous fourniront. D'aujourd'hui, en effet, nous devenons une institution provinciale et lorraine. Vous avez été les premiers à protester contre la centralisation excessive de la France moderne, à sentir le danger national d'une capitale, chargée de penser et d'agir pour le pays entier, attirant à elle toutes ses forces vives et ne laissant aux extrémités qu'atonie et inertie. Vous avez revendiqué pour la province plus d'autonomie et d'indépendance, comprenant bien que plus se multiplieraient sur le sol français les centres de vie, de pensée et d'action, plus le corps social acquerrait de santé, d'équilibre et de vigueur. Eh bien ! la loi de juillet 1896 répond à vos vœux

les plus légitimes. Elle vous apporte l'instrument le plus énergique et le plus sûr de décentralisation, celui qui dans l'histoire a le mieux fait ses preuves. L'Université, en effet, rassemble et groupe en faisceau l'élite de cette jeunesse qui est le meilleur de nous-mêmes, qui représente l'âme collective du pays, en qui se résument et se condensent ses aspirations, ses tourments, ses espérances, qui sous son front et dans ses mains tient le mystère de nos destinées. Je ne connais qu'un autre foyer où s'amalgament plus intimement les éléments qui font l'unité et la force d'une nation, c'est l'armée ; cette armée que nous montrions, il y a quelques jours, avec orgueil et avec amour aux souverains russes. Elle est le bras de la France, en attente de ses destinées, l'Université en doit être la tête. La Lorraine se retrouvera donc tout entière dans son Université, comme en un miroir qui lui rendra ses traits ; elle y reprendra la claire conscience de sa personnalité et elle se complaira dans son image. Voilà pourquoi je crois à l'avenir de l'Université de Nancy !

*
* *

Cependant, l'Université ne tiendra les promesses de sa création qu'à condition d'assurer aux études une bonne discipline et au travail l'organisation que réclament les temps présents.

Les anciennes Universités, contemporaines des origines de la monarchie française, se sont éteintes d'anémie au milieu de l'indifférence générale. Attardées dans la routine, figées dans le culte d'une tradition stérile, elles n'avaient presque rien à revendiquer dans la gloire intellectuelle du xvii^e siècle ; l'ardeur de curiosité scientifique et d'émancipation libérale, qui est la marque du xviii^e siècle, n'avait éveillé chez elle que suspicion et dédain. Nous attendons tout autre chose des Universités

nouvelles. Il faut qu'elles soient créatrices de vie et initiatrices de progrès. Elles doivent tracer sa voie au siècle qui s'ouvre, et pour cela plonger de toutes leurs racines dans le sol où elles sont implantées, en aspirer toutes les énergies pour les féconder et les multiplier, en capter toutes les sources pour les rendre bienfaisantes, s'ouvrir à tous les souffles pour les transformer en forces actives, réaliser, en un mot, ce que les savants appellent l'équation de l'éducation et de la vie.

Non que je vous propose de tourner le dos à une tradition séculaire et de répudier l'héritage légitime du passé. Nous sommes fils de noble race et nos ancêtres intellectuels vivent en nous. Nous leur devons le meilleur de nous-mêmes ; notre langue d'abord, incomparable instrument de précision, également apte à traduire les démonstrations du savant, à s'assouplir à l'imagination des poètes et à rendre les nuances les plus changeantes du rêve ; notre passion pour la logique et la raison, notre amour des belles et nobles ordonnances, la justesse de notre goût, épris de mesure et de perfection — toutes qualités qui, aujourd'hui encore, dans les luttes de la concurrence internationale, constituent le plus sûr et le plus clair de notre enjeu. C'est aux Facultés de lettres et de droit qu'en est plus spécialement confié le dépôt. Qu'elles en soient d'autant plus jalouses, que plus que jamais l'Angleterre, l'Allemagne, l'Amérique s'efforcent de nous en ravir le secret, en se mettant à l'école de cette antiquité de qui nous les tenons et de qui nous sommes les héritiers directs. Mais que dans notre enseignement ce passé se dévoile à nous, non pas desséché et flétri, comme les curiosités d'un musée ou les échantillons décolorés d'un herbier, mais vivifié par les recherches de l'érudition moderne et les découvertes de l'histoire, replacé dans le décor animé de ses institutions, de ses mœurs, de ses habitudes. dans cette atmosphère d'art,

de poésie, de religion, qui fut proprement la vie antique ; et que par là il nous apparaisse comme une résurrection, c'est-à-dire comme une réalité.

S'il est de plus grands siècles littéraires que le XIX^e, il n'en est pas dont le caractère scientifique soit plus nettement marqué. Le savant moderne n'est plus le Faust de la légende, relégué dans sa cellule, penché sur ses cornues et ses fourneaux pour satisfaire une curiosité bizarre et souvent suspecte ; il est le roi du monde, le facteur essentiel et décisif de la prospérité publique. C'est à lui qu'appartient l'avenir, s'il est vrai que la richesse des nations soit en rapport constant avec la perfection de leur organisation scientifique.

Certes, dans cette émulation de merveilleuses découvertes qui ont bouleversé de nos jours les conditions de l'existence, dans cet assaut vainqueur livré à la nature pour lui arracher ses secrets, la France peut à bon droit réclamer une large part ; ici, comme ailleurs, se sont affirmés la vigueur de son génie, son audace et sa pénétration. Mais si elle a été à la peine, si elle a été à l'honneur, elle n'a pas été au profit, du moins dans la mesure où elle pouvait y prétendre. Jadis la première nation industrielle du monde, elle s'est laissée devancer par l'Angleterre, par l'Allemagne, par l'Amérique, et aussi, il faut le dire, par la Belgique et la Suisse. Les raisons de cette défaillance, vous les connaissez, pour vous avoir été bien souvent dénoncées ici-même ; le long et coupable désintéressement de l'État et du public pour toute haute culture, l'insuffisance lamentable de notre outillage scientifique, la faiblesse des cadres de notre enseignement supérieur, ailleurs si florissant. Nous avons un brillant état-major, dont l'armée ne se recrutait pas. Ailleurs étaient les phalanges profondes, solidement encadrées et supérieurement entraînées, et c'est pour elles le plus souvent que nous avons travaillé !

Sachons reconnaître qu'une partie du mal est aujourd'hui réparé. L'enseignement supérieur a maintenant des professeurs, des laboratoires et des élèves. Mais, cet enseignement, dans quel sens doit-on l'orienter, pour lui faire rendre tous ses fruits ? Doit-il être théorique ou professionnel ? ou encore l'un et l'autre et dans quelle mesure ? Ici encore l'expérience, une expérience récente a prononcé. S'il est une nation qui ait pu se croire en possession définitive de l'empire commercial et industriel du monde, à l'abri de toute concurrence, c'est à coup sûr l'Angleterre, avec les ressources inépuisables de son sol, l'opportunité de ses côtes, la vocation de ses habitants, l'habileté pratique de ses hommes d'État. Qui donc l'a définie, une énorme usine assise sur un bloc de houille ? Eh bien l'Angleterre à son tour, après la France, vient de jeter le cri d'alarme. Voici qu'en dressant ses inventaires et en dépouillant ses bilans, elle constate dans ses affaires des perturbations inaccoutumées. La colonne des profits, jusqu'ici continuellement ascendante, s'abaisse depuis deux ou trois ans, celle des pertes, au contraire, s'allonge. Des manufactures se ferment dans le Lancashire et en Écosse, des débouchés acquis jadis à son monopole se resserrent. Et partout où l'Angleterre recule, c'est l'Allemagne qui prend pied. Dans l'émoi d'un premier effarement, nos voisins sont allés jusqu'à parler pour eux d'un Sedan industriel. Un des premiers hommes d'État de l'Angleterre, lord Rosebery, s'est chargé de rechercher les causes de cette défaite, et il s'en est ouvert loyalement dans un discours qui a fait du bruit. Tandis que l'Angleterre s'évertuait à multiplier ses écoles techniques de travail et à former des ouvriers et des contremaîtres, l'Allemagne, dans ses instituts, s'attachait à former des savants ; tandis que l'Angleterre, dédaigneuse des poursuites spéculatives, ne visait qu'aux résultats immédiats

et tangibles d'une pratique, qui dégénère vite en routine et manque de souplesse et de jeu, l'Allemagne s'ingéniait à fortifier l'enseignement doctrinal de sa jeunesse, sans négliger les applications qu'elle multiplie et varie dans ses laboratoires, couvrait le monde de ses produits, et l'Angleterre elle-même de ses agents.

Faisons notre profit de la leçon. La théorie et la pratique doivent marcher de pair et s'accompagner partout, tout en restant distinctes et indépendantes. La science ne s'accommode d'aucun servage, d'aucune préoccupation étrangère à son objet : elle n'est féconde qu'à condition d'être désintéressée. Car plus haut l'esprit s'élève, plus il embrasse de réalité et plus sa prise est forte sur les choses. Ampère, en étudiant les courants d'induction, ne se doutait pas de l'avenir industriel de l'électricité. Toute la méthode de Pasteur et ses conséquences illimitées étaient en germe dans ses travaux sur la dissymétrie moléculaire ; lui-même n'en pressentait pas les suites. Il n'en est pas moins vrai que la part faite à la théorie en matière d'enseignement, l'application doit suivre immédiatement dans des instituts spéciaux. Là seulement, dans une installation appropriée, où tout est combiné en vue des résultats, au milieu de disciples rompus à l'observation et à l'expérimentation, la loi peut être vérifiée, contrôlée, poursuivie dans ses conséquences les plus imprévues, développée dans ses applications les plus lointaines. Là seulement, la sèche formule, fleur aride du cerveau, fructifie, se transforme en réalité concrète, et la pensée se fait action. Assez longtemps insoucieux et prodigues, satisfaits de l'honneur de la conception première, nous avons laissé au hasard, c'est-à-dire à d'autres que nous, le soin de faire éclore les germes que nous avons semés. Sachons enfin administrer notre génie ; soyons généreux sans pourtant être dupes, et n'imitons pas les abeilles qui se laissent dérober leur miel.

Vous l'avez compris à Nancy et vous êtes entrés des premiers dans la voie que l'expérience a tracée comme menant seule au succès. La Faculté de médecine avec ses cliniques distinctes, ses laboratoires de physiologie et de bactériologie ; la Faculté des sciences avec son institut chimique témoignent d'un effort méritoire et d'une entente intelligente des besoins présents et futurs de la science. Mais il ne faut pas s'en tenir là, il convient de nourrir pour notre Université de plus hautes ambitions. Pour se communiquer et s'associer plus intimement à la vie provinciale, la science, sans crainte de déchoir, doit savoir quitter le domaine des formules générales et tendre de plus en plus à spécialiser ses applications. Le succès du laboratoire de brasserie, d'abord installé timidement et étroitement, et déjà devenu insuffisant pour les élèves qui s'y inscrivent et pour les commandes qu'il reçoit, doit être pour vous un exemple et un stimulant. N'y a-t-il pas dans la région d'autres industries que nous pouvons de même fortifier et affranchir d'humiliants tributs payés à l'étranger ? N'en est-il point d'autres dont notre incurie a laissé prendre à l'étranger le monopole et que nous pouvons ramener chez nous ou installer de toutes pièces en formant des élèves et en vulgarisant les méthodes pratiques de production ? Nous comptons parmi nos maîtres des électriciens éminents ; pourquoi nos industriels sont-ils forcés de faire venir leurs ingénieurs de Genève, de Zurich et souvent d'ailleurs ? Pourquoi ne pas les produire et les former chez nous ? Nous avons la science, nous avons les maîtres qui l'enseignent ; quand on le voudra nous aurons les élèves, parmi ces jeunes gens que la concurrence des carrières encombrées jusqu'à l'obstruction repousse et rebute, qui cherchent des débouchés à leur activité, trop souvent abusée par des mirages, et à leur besoin de vivre. Il dépend de vous de les leur ouvrir, pour leur intérêt, pour le vôtre, pour le plus grand profit du pays tout entier.

MESSIEURS,

Il me reste à vous faire très sommairement le compte-rendu des principaux événements qui se sont produits dans le personnel de l'Université, au cours de l'année 1895-96.

La Faculté de médecine a perdu deux de ses professeurs honoraires, M. Stoltz et M. Coze. L'un et l'autre appartenaient à cette Faculté de Strasbourg, que leurs travaux avaient contribué à illustrer. Après les désastres et les déchirements de 1870, ils vinrent à Nancy avec la Faculté transférée dans nos murs. Ils sont morts, pleins de jours, ayant dépassé les limites ordinaires de la vie humaine, après une longue et brillante carrière, tout entière consacrée à la science et au devoir professionnel, regrettés des deux côtés des Vosges par les deux patries, qui jadis n'en faisaient qu'une, entre lesquelles s'était partagé leur cœur.

Nous avons eu la satisfaction d'applaudir à la nomination de M. Blondlot comme chevalier de la Légion d'honneur. Il a été compris dans la promotion dite de l'Institut, dont il est membre correspondant. M. Blondlot a su ajouter à l'éclat et à l'illustration d'un nom déjà cher à la ville de Nancy. Ses remarquables travaux sur l'électricité, la finesse et l'originalité de son esprit scientifique le désignaient au choix du ministre pour une distinction que sa modestie seule n'a pas trouvée trop tardive.

Trop souvent, en effet, la récompense vient tard aux hommes de science, qui se contentent de travailler et d'être utiles, sans bruit et sans réclame. Mais quand elle vient, elle est si bien conforme à l'attente de l'opinion, qu'elle prend le caractère d'une satisfaction donnée à la conscience publique. C'est ce qui s'est produit pour

M. le D^r Gross, qui, dans la même année, a été nommé correspondant de l'Académie de médecine et chevalier de la Légion d'honneur. En attachant la croix sur sa poitrine, M. le Ministre rendait à la fois hommage au labeur incessant du savant, à la célébrité du praticien, au dévouement du patriote.

L'Académie française a décerné un des prix Montyon à M. Grucker, pour son bel ouvrage sur Lessing. Le professeur éminent, qu'un commerce assidu a familiarisé avec le critique allemand, a su, dans des pages éloquentes et d'une analyse serrée, démêler les origines du talent et des théories de Lessing. Il a su rendre justice à cet ennemi acharné de l'influence française en Allemagne, qui, de parti pris, avait été si peu juste pour nous ; c'est qu'il s'agissait pour lui d'arracher ses compatriotes à l'imitation servile et stérile du goût et de l'esprit français ; par là, Lessing ouvrait la voie à la littérature nationale de sa patrie.

Parmi les nombreuses publications que chaque année attestent le zèle et la science de nos professeurs, je me fais un plaisir de vous signaler le volumineux traité de médecine légale, paru sous la signature de M. Tourdes, le vénérable doyen honoraire de la Faculté de médecine — témoignage touchant et rare d'une activité d'esprit qui s'entretient par l'exercice même de ses facultés, et à qui l'âge n'a rien enlevé de sa pénétration et de sa vigueur.

Quelques jours seulement avant cette séance, a paru le premier volume de l'Histoire de Nancy, par M. Pfister. Il comprend la période qui s'étend des origines à cette bataille de Nancy, gagnée par René II sur Charles-le-Téméraire, qui forme comme le point culminant de l'histoire de cette ville. M. Pfister acquitte ainsi la dette contractée le jour où a été fondée à notre Université la chaire d'Histoire de l'Est. On connaît la science et le

talent du professeur. Même après Lionnois et surtout le savant Lepage, il restait à faire l'histoire synthétique et critique de Nancy ; après le travail de M. Pfister, on peut dire qu'elle est faite. Recherches et révision de tous les documents épars dans les archives, des médailles, des monuments, contrôle exact des témoignages, critique scrupuleuse des sources, tri sévère des renseignements suspects et des éléments légendaires de la tradition, avec une compétence supérieure, M. Pfister a tout vu, tout pesé, contrôlé, assigné à chaque document sa place dans l'ensemble ; de telle sorte que si quelques points de détail peuvent être contestés, si quelques faits nouveaux peuvent être mis au jour, du moins l'histoire de Nancy est aujourd'hui fixée et repose sur des assises inébranlables. Pourquoi me faut-il faire une réserve ? Tout lecteur de ce livre regrettera que l'exécution matérielle soit si loin de répondre à la valeur de l'ouvrage et au talent de l'écrivain, Une telle œuvre honore la ville qui l'a inspirée et pour qui elle a été faite. Nancy, si justement fière de ses monuments et si jalouse de leur conservation, ne saurait se désintéresser de cet autre monument élevé à sa gloire, aussi durable que ceux de pierre et de bronze, consacré à les illustrer et à expliquer le passé à tous ceux qui viendront après nous.

M. Vuillemin a été nommé professeur d'histoire naturelle médicale. Sous ce titre qui nous l'attache définitivement, il exerce les mêmes fonctions dont il s'acquittait avec une rare distinction comme agrégé.

Le titulariat fixe également dans notre Faculté de droit M. Carré de Malberg. Sa réputation l'avait précédé parmi nous ; il l'a confirmée par la sûreté de sa science juridique et la précision élégante de sa parole.

Le départ de M. de Tannenberg a fait perdre à la Faculté des sciences un maître de conférences, dont elle appréciait vivement l'érudition et l'originalité scienti-

fique. Il est remplacé par M. Lacour, qui, après la plus brillante carrière comme professeur de mathématiques spéciales, à Paris, a désiré se consacrer plus exclusivement à ses études préférées, en entrant dans l'enseignement supérieur. Qu'il reçoive ici, de notre part, la bienvenue la plus amicale !

De nombreux congrès scientifiques se sont tenus à Nancy pendant la période des vacances ; le congrès de neurologie, le congrès de médecine ; le congrès dentaire national. A chacun de ces congrès, les professeurs de nos Facultés ont collaboré par des travaux très remarquables ; à ces savants venus de toutes les parties de la France et de l'étranger, ils ont fait brillamment à la fois les honneurs de leur esprit et de leur cité.
